

Un pas pour les femmes un pas pour l'humanité

Ce 8 mars 2010 n'est pas un 8 mars comme les autres. C'est le centième anniversaire de la journée des droits des femmes et c'est aussi le lancement de nombreuses initiatives dans le cadre de troisième marche mondiale

Ce 8 mars c'est une victoire car nous avons obtenu le vote d'une loi contre les violences faites aux femmes. A la suite de la loi cadre, élaborée par le collectif national pour les droits des femmes et déposée par les parlementaires communistes et du PG, une commission parlementaire spéciale a été mise en place et une loi a été adoptée à l'Assemblée nationale qui sera débattue au Sénat.

A l'origine de cette loi, ce sont des femmes. Des femmes qui refusent d'accepter l'inacceptable, qui ont la volonté de vivre libre et de faire reconnaître leurs droits. Grâce à ce texte, la République peut se doter de moyens efficaces pour faire respecter les droits des femmes contre la domination patriarcale.

« Cette loi, c'est un pas nouveau dans la reconnaissance, par la société, du caractère illégal de la domination de genre »

Marie-George Buffet



Que dit cette loi?

Cette loi consiste à faire admettre à notre société que combattre les violences exercées contre les femmes au prétexte de leur genre est un fait politique. Cette loi est un acte positif qui redonne confiance aux victimes. Elle s'attaque au symbole de domination et ouvre un espace supplémentaire vers l'égalité, la liberté et la dignité des femmes dans notre société.

Elle comporte des avancées notables pour les femmes :

- La création d'une ordonnance de protection pour les femmes victimes de violences conjugales ou menacées de mariage forcé en danger.
- La création d'un délit de violences psychologiques au sein du couple.
- La lutte contre les préjugés sexistes et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes feront partie des missions de service public de France télévision et de Arté-France. Ces luttes seront également intégrées à la formation de maîtres et enseignées dans le cadre des cours d'éducation civique.
- Le projet prévoit aussi l'obligation pour les bailleurs de logements, publics et privés, de réserver des logements aux bénéficiaires des femmes qui en auront besoin dans l'urgence.

Autant de mesures nécessaires et utiles, ancrées sur la réalité du vécu des femmes, loin de la seule réponse du bracelet électronique une fois les violences exercées.

Une victoire fragile

Il faudra redoubler de vigilance afin de préserver cette loi car la droite et ses amendements conservateurs ne sont jamais très loin, ils ont été déjoués à l'Assemblée nationale mais certains n'ont pas renoncé à la dénaturer au Sénat.



Les chiffres parlent :

- 80% des femmes sont dans des catégories à très bas salaires

Le salaire des femmes cadres est inférieur de 22% à celui des hommes. 12% pour les professions intermédiaires, 16% pour les ouvrières et 13% pour les employées.

- Une femme meurt tous les 3 jours de violences conjugales

Qui a dit ? : « *Chaque fois qu'une femme sera martyrisée dans le monde, cette femme devra être reconnue comme citoyenne française. Et la France sera à ses côtés. Il faut mettre les droits de l'homme aux services des droits de la femme dans le monde* »

Un indice : sa ministre a repoussé l'idée que l'on puisse donner une carte de résident aux femmes sans papiers victimes de violences.

(Nicolas Sarkozy candidat à la présidence le 7 avril 2007)

Le chantier de l'égalité et de la lutte contre les violences est cependant loin d'être terminé. Il y a les violences sur le lieu de travail, celles commises dès le plus jeune âge à l'école, la lesbophobie. Mais aussi un travail à mener sur les représentations mentales et stéréotypes nourrissant les inégalités comme celles encore persistantes à l'égard des tâches domestiques, la carrière professionnelle ou le salaire.

On ne peut en effet d'un côté agir au positif et laisser se détériorer d'autres domaines pourtant issus de conquêtes dues aux luttes des femmes.

Ensemble construisons des régions féministes !

Il nous faut une gauche à la hauteur, une gauche combative, dynamique, qui s'oppose à cette politique libérale. Nous voulons une politique tournée vers l'intérêt général, les droits humains, la justice sociale, l'égalité, la protection de l'environnement et la démocratie.

Avec toutes les militantes et les militants, les candidates et les candidats communistes, nous voulons faire avancer les droits des femmes dans tous les domaines et obtenir enfin l'égalité réelle.

Nos propositions pour les régions :

- Un ou une élu-e en charge des droits des femmes, doté de moyens financiers et humains, au sein des exécutifs régionaux
- La poursuite et le développement des campagnes d'information et de prévention concernant la contraception et l'avortement.
- Un observatoire doté de moyen pour mener des campagnes de prévention concernant les violences faites aux femmes.
- Un Centre de ressources permettant à chaque région d'avoir des bilans d'égalité et d'avancer pour les droits des femmes. Ce centre développera des relations avec tous les tissus associatifs et pourra se doter d'un comité de veille composé de femmes des quartiers, de militantes associatives, syndicales, etc
- L'octroi de fonds (l'argent public) aux entreprises conditionné par l'application de mesures d'égalité salariale et professionnelle. Réalisation d'un bilan annuel pour l'égalité homme/femme.

Le Parti communiste au cœur des rassemblements populaires et citoyens

- Je désire être informé-e des initiatives du Parti communiste français
- Je décide d'être membre du Parti communiste français
- Je verse ... euros (chèque à: Association de financement du PCF)

Prénom et nom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :